



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Impact de la réforme du baccalauréat sur l'orientation post-bac

Question écrite n° 9697

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de Mme la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, sur les conséquences de la réforme du baccalauréat sur l'orientation des élèves vers l'enseignement supérieur. En 2025, environ 11,5 % des candidats au baccalauréat n'ont reçu aucune proposition d'admission *via* Parcoursup, soit près de 74 800 élèves sur 648 000 inscrits, un chiffre en hausse par rapport aux années précédentes. Cette situation met en lumière la persistance d'un déséquilibre entre l'offre de formation et la demande croissante des étudiants. Par ailleurs, malgré l'instauration de spécialités censées diversifier les parcours, la concentration des choix demeure très forte : en 2024, 80 % des lycéens se sont répartis sur seulement 15 combinaisons de spécialités, sur les 426 théoriquement possibles. Cette homogénéité contribue à alimenter la saturation de certaines filières et à limiter la diversification des profils. Afin de répondre à ces difficultés, le Gouvernement a annoncé, le 5 juin 2025, la mise en place du « plan avenir », comprenant notamment l'outil numérique « Mon Projet Sup », destiné à accompagner les lycéens dans la définition de leur projet d'orientation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs résultats scolaires. Néanmoins, plus de 8 étudiants sur 10 se disent toujours angoissés au moment de valider leurs choix d'orientation. Par conséquent, elle souhaiterait qu'elle puisse préciser les mesures qui pourraient être prises pour assurer un meilleur équilibre entre les aspirations des élèves et les besoins de l'enseignement supérieur et pour garantir à chaque bachelier une solution adaptée à son parcours.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9697

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : [Éducation nationale](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 septembre 2025](#), page 7925